[illegible] aujourd'hui, et ce [illegible] à la victoire. (Applau[dissements].)

[illegible] plus que d'être [illegible] universel, c'est de faire [illegible] (Applaudissements.)

[illegible] opposer en suffrage universel [illegible]

La collaboration des socialistes

[illegible] les socialistes offrent leur collaboration [illegible] réserves [illegible] doctrine [illegible] d'Allemagne [illegible] le motion de Dresde. (Interruptions sur divers bancs. Bruit.)

[illegible] insupportable. [illegible]

M. Clémenceau. — C'est pour ne pas maintenir au pouvoir la bourgeoisie républicaine [illegible]

[illegible] là une équivoque. Quand on accepte le [point] de départ, on doit accepter les conséquences.

[illegible] question des retraites ouvrières, et quand viendra le moment de la [illegible] payer on dira : « Bons nous ne lavons pas. » (Applaudissements.)

[illegible] procédé de discussion, il [n'est] autant moins loyal que cela n'empêche pas [ceux] qui le pratiquent d'écrire au ministre des [nombreuses] lettres qui, quand ce y fait droit, se [traduisent] par des dépenses au budget. (Nouveaux applaudissements.)

Chacun doit choisir librement sa position au grand jour. Si on veut collaborer avec le Gouvernement, on doit rester avec lui jusqu'au bout et voter le budget.

Au Congrès d'Amsterdam, la thèse des socialistes français a été combattue par Bebel; elle a [succombé]; espérons qu'ils reviendront, au nom [illegible].

Il y a des créatures charmantes qui terminent toutes les discussions conjugales par ces mots fatidiques : Je m'en vais chez ma mère, et qui ne s'en vont jamais pour la félicité de leurs heureux époux. (Rires et appl.)

L'orateur attend le jour heureux du retour, comme on dit dans le chanson, car les socialistes sont partie intégrante de la victoire républicaine. Ils sont les vainqueurs et c'est à droite que sont les vaincus.

Dans la bataille, si loin que l'orateur paraisse de M. Jaurès aujourd'hui, il est avec lui contre les adversaires de la République. Mais qu'il prenne garde, la réaction n'aura de cesse que si on lui laisse profiter d'un coup d'épouvantement. Si on continue à traiter le Gouvernement républicain en ennemi, sa défaite serait une défaite pour tous les républicains. (Applaudissements.)

L'orateur accepte sa responsabilité d'un esprit serein ; d'ailleurs, les responsabilités dans une démocratie sont du pays tout entier. Le pays est responsable de la Chambre qu'il a élue.

L'orateur a argumenté contre M. Jaurès, mais il ne veut pas conclure contre lui, contre son idéal, contre ses électeurs dont il partage les aspirations légitimes.

La question a été posée de savoir s'il faut demander l'expropriation pour cause d'utilité générale afin d'élever le nouvel édifice dont plus tard on fournira les dessins.

Où M. Jaurès a-t-il vu que jamais une société au monde soit sortie toute faite d'un cerveau de génie ?

Tout état social est le produit d'une longue évolution sociale d'états successifs.

La réaction ou la révolution

Tout à l'heure on proposera contre le Gouvernement un vote de blâme. L'orateur ne s'en émeut pas. La raison de ce vote de blâme, il va le dire : on entend terroriser le parti radical, le contraindre à suivre ou bien le rejeter dans le parti de la conservation modérée pour dire aux électeurs qu'ils n'ont plus de choix qu'entre la réaction ou le saut dans l'inconnu révolutionnaire.

Cette manœuvre sera déjouée par le parti radical qui n'a pas, pour le faire, qu'à rester lui-même. L'action dissipera les équivoques, entraînera les faibles, obligera les forts à la méthode et à la discipline. (Très bien, très bien.)

Ayez donc confiance, hommes de peu de foi, qui méconnaissez le République bourgeoise. Parce qu'on ne pense pas de même, est-ce une raison de haïr ?

Il faut savoir ce que veulent les socialistes. Ils jugent l'heure décisive pour le parti radical.

Il faut faire des réformes ou aller à la révolution ; nous avons fait des réformes, nous continuerons. Si vous voulez travailler avec nous, nous vous tendons la main ; si vous refusez, que chacun suive sa destinée. Nous porterons bravement la responsabilité du jour ; pour le reste, nous nous en rapporterons au jugement de la Chambre et du parti républicain. (Très vifs applaudissements à gauche.)

L'orateur de retour à son banc, reçoit les félicitations de ses amis.

L'affichage du discours de M. Clémenceau

M. Maujan demande l'affichage du discours de grande orientation politique et de réformes sociales que la majorité vient d'acclamer. Il faut que le pays le lise; il comprendra et il approuvera. (Très bien, très bien à gauche.)

A la majorité de 365 voix contre 78, sur 443 votants, la proposition de M. Maujan est adoptée. (Applaudissements à gauche).

La réponse de M. Jaurès

M. Jaurès dit qu'il monte à la tribune tout hérissé des flèches qu'une main habile et toujours jeune lui a décochées.

Laissant de côté ces polémiques, il recherchera dans quelles conditions peut s'exercer une politique républicaine de réformes à laquelle il est prêt à collaborer.

L'orateur n'a pas nié les efforts tentés par la République dans la voie des réformes. Loin de nier ces réformes, il les rappelle, au contraire, en prolétariat pour lui donner un peu d'espérance dans l'avenir.

M. le Ministre de l'Intérieur a déclaré que le parti socialiste prétendait [illegible] de rien une société nouvelle [illegible] race humaine.

Quel malentendu ! Aucun parti n'est plus pénétré de l'idée de l'évolution que le parti socialiste. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Les socialistes ne peuvent donc pas nier le progrès. Parce que les [illegible], ils ne proposent pas d'arracher les fleurs et de détruire les racines de l'arbre. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

On lui fait grief de rechercher un milieu social nouveau où les forces pourront se mouvoir plus librement. C'est un homme de science qui isole l'individu du milieu social (Applaudissements à l'extrême gauche.

C'est la plus chimérique des abstractions.

M. Clémenceau. — C'est l'individu qui fait le milieu.

M. Jaurès. — Et c'est le milieu qui fait l'individu.

Cette doctrine de l'individualisme absolu, qui prétend que toute la réforme sociale consiste dans celle de l'individu, est en contradiction avec tous les grands mouvements de l'humanité, avec la Révolution française surtout.

La Révolution, par un coup de foudre dont l'ébranlement se fait encore sentir, transforme le milieu même.

Quand on a proposé d'instituer le suffrage universel, il y en a qui, avec Guizot, ont dit : jamais; d'autres ont dit : peut-être. Rapprochez-vous aux hommes de 1848 d'avoir eu foi dans la démocratie?

Le contrat collectif du travail

M. le Ministre de l'Intérieur a fait grief aux socialistes de n'avoir pas inscrit dans le programme de cette législature la réforme relative au contrat collectif du travail.

Mais ce contrat collectif sera une dérision ou créera un lien de solidarité, ce qui est en contradiction absolue avec la théorie qu'a exposée M. le ministre de l'Intérieur. (Applaudissements à l'extrême-gauche).

L'orateur dit qu'il lui suffit d'avoir esquissé le programme socialiste; il a une foi entière dans la puissance des idées socialistes. L'occasion se présentera bientôt de les développer.

M. Clémenceau, en 1884, se prononçait contre l'obligation en matière d'assurance sociale. Aujourd'hui l'orateur se félicite de voir la signature du ministre de l'Intérieur au bas de la Déclaration qui admet le principe de l'obligation pour la Caisse des retraites ouvrières.

Ce fait prouve que cette conception socialiste a fait son chemin depuis 1884. Il en sera de même des autres.

Où donc est la classe ouvrière, a demandé M. le ministre de l'Intérieur ? Elle est dans ses organisations, dans ses syndicats. Ce ne sont pas des anarchistes, mais des syndicats ouvriers qui avaient tracé le programme des revendications dans le Pas-de-Calais.

A l'origine de ces mouvements, ce sont les syndicats et les fédérations de syndicats que l'on a trouvés.

On peut triompher, avec M. Biétry, de la faible proportion du nombre des ouvriers syndiqués par rapport à l'ensemble de la classe ouvrière.

Ce qui est étonnant, c'est que le nombre des syndiqués soit aussi élevé, en présence des obstacles qui s'opposent à eux.

Il faut prendre garde, tout en écartant les éléments de désordre, de ne pas lasser, de ne pas briser ce ressort des forces ouvrières.

Les événements du Pas-de-Calais

C'est ce qu'on a fait pourtant dans le Pas-de-Calais où le Gouvernement, avec ses 25.000 hommes de troupe, a pesé sur les syndicats.

M. Clémenceau. — M. Basly n'a rien dit de cela.

M. Jaurès rappelle que M. le Ministre lui a reproché de ne pas lui avoir apporté son concours à Lens.

L'orateur déplore toute tentative faite pour détourner les ouvriers des voies légales. Il a toujours pensé ainsi.

Dans l'*Humanité*, il a félicité M. Clémenceau de s'être rendu à Lens et d'avoir adopté, vis-à-vis des ouvriers grévistes, un système nouveau qui constituait un grand progrès sur le passé.

Il ajoutait que le devoir des ouvriers était d'appuyer par leur calme et leur sang-froid l'action de ce Ministre vraiment démocrate et républicain.

Dans un autre article, l'orateur faisait encore appel à la raison et à l'esprit de justice des ouvriers pour répudier les moyens brutaux et les actes de destruction (Très bien, très bien à l'extrême-gauche).

Depuis 8 ans, l'orateur s'est associé à la politique de réformes et a demandé à la classe ouvrière la patience; il espérait que, par suite des réformes et de l'accroissement de leurs libertés, les ouvriers renonceraient à user des moyens violents pour faire triompher leurs revendications.

Mais, avec la théorie exposée hier par M. le Ministre de l'Intérieur, les agents du Gouvernement en arriveront à interdire ces mouvements des masses ouvrières qui se produisent nécessairement dans toutes les grèves, ainsi que le reconnaissait M. Waldeck-Rousseau. Sous son ministère, l'orateur n'a-t-il pas eu toute liberté pour se mettre à la tête d'une manifestation comprenant 20.000 travailleurs (Très bien, très bien, à l'extrême-gauche).

M. Clémenceau. — Je l'ai permis à Limoges.

M. Jaurès. — A titre d'exception.

Si sous le ministère Combes, le Gouvernement s'était laissé affoler dans le grève des ouvriers agricoles du Midi par les dépêches qu'envoyaient même d'anciens ministres, la politique de brutalité appliquée à la classe ouvrière aurait rompu l'élan de toutes ses forces, qui a permis à la démocratie républicaine d'aboutir dans ses grandes œuvres et dans ses grandes luttes (Très bien. Très bien sur divers bancs à gauche).

Les socialistes ne peuvent être les dupes de l'hypocrisie sociale des classes dirigeantes ; ce qu'elles entendent par le maintien de l'ordre, ce qu'elles veulent, c'est refouler l'action ouvrière et laisser le champ libre à la seule violence patronale.

Le bilan des grèves. — Patrons et ouvriers

Quand on fait le bilan des grèves, on oublie étrangement l'opposition de ceux qui ont les mêmes mots pour la classe patronale et la classe ouvrière.

Les conditions de la lutte sont difficiles pour les ouvriers. La violence c'est chose grossière, palpable, saisissable chez les ouvriers; un acte de brutalité est vu, il est retenu ; une démarche d'intimidation est saisie, elle est portée devant les juges.

Le patronat n'a pas besoin, pour exercer une action violente, de gestes désordonnés, de paroles tumultueuses ; dans l'intimité d'un conseil d'administration, à quelques-uns, sans éclat de voix, on décide que le salaire raisonnable sera refusé aux ouvriers, que les ouvriers qui conduiront la lutte seront chassés. C'est le travail meurtrier, sans bruit ; le machine ne grince même pas, c'est en silence qu'elle broie. (Applaudissements sur divers bancs à gauche.)

Et l'opposition, elle existe dans la recherche des responsabilités. Toute la campagne des grèves s'accompagne de condamnations multipliées des ouvriers. L'acte de violence de l'ouvrier apparaît toujours, est toujours frappé, tandis que la responsabilité des grands capitalistes s'évanouit.

Il y a tel œuvres que la société capitaliste est en train de cacher (Applaudissements à gauche).

Le gouvernement n'est pas sûr lui-même de pouvoir faire la lumière, de dégager les responsabilités. Les juges cherchent, les enquêteurs tâtonnent; il n'y a que pour les ouvriers qu'il n'y a et recherches, ni tâtonnements ; on les condamne.

Intervention de M. Barthou

M. Barthou, ministre des Travaux publics. — Vous n'avez pas le droit de porter cette accusation contre le Gouvernement. L'enquête judiciaire se poursuit, et celle que j'ai ordonnée moi-même se poursuit contradictoirement avec les délégués mineurs.

Le Gouvernement proteste contre cette accusation abominable qu'il ne mérite pas. (Appl. au centre et sur divers bancs).

M. Jaurès dit que plus on dégagera la responsabilité gouvernementale, plus on engagera la responsabilité sociale.

C'est sans la volonté, contre la volonté même du gouvernement, que la nature même des choses établit l'opposition formidable que l'orateur vient de signaler.

Les conditions de la lutte sont beaucoup plus aisées pour les patrons que pour les ouvriers.

A quelles conditions les ouvriers qui luttent peuvent-ils remporter la victoire ?

Qu'on se représente leur état d'esprit. Le ministre a dit qu'ils ne luttaient pas pour le droit à la vie, et il est certain que puisqu'ils vivaient matériellement la veille avec un salaire donné, ils ne peuvent pas justifier la revendication d'un salaire plus haut.

Mais quel sens M. Clémenceau donne-t-il à la vie ?

Que serait aujourd'hui la vie des prolétaires industriels, si de période en période, d'effort en effort, ils n'avaient pas revendiqué un peu plus de bien-être, de pain, de loisir, de liberté ? Ce serait la vie animale, la vie bestiale. (Applaudissements sur divers bancs à gauche).

Quand ces hommes luttent, ce sont des forces de civilisation ; ils ne luttent pas seulement pour eux-mêmes, ils luttent pour toute leur classe. Il y a là dévouement, désintéressement, moralité, réforme intérieure, valeur intellectuelle accrue.

Mais que voulez-vous que ces hommes pensent, quand à côté d'eux, il y a d'autres ouvriers comme eux, appelés à bénéficier comme eux de la victoire, mais qui se refusent à l'effort. (Applaudissements sur divers bancs à gauche.)

C'est parce que les choses sont ainsi que les socialistes, par une partialité systématique, essaient de redresser la balance faussée. Du côté du patronat pèse toute la force de l'argent, du temps, de la cohésion, de l'impunité légale assurée par la complicité des institutions. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Les choses sont tellement ainsi que M. Clémenceau a été amené malgré lui, à son insu, à violer sa propre méthode de non-intervention préventive.

Or, toute la méthode de M. Clémenceau a été préventive. Préventive a été l'arrestation des militants de la Confédération. La date de leur arrestation ne s'explique que par un fait, c'est qu'il fallait les arrêter avant le 1er mai.

M. Clémenceau a essayé d'atténuer la gravité de cet acte en lisant un journal socialiste qui ne nommait personne, et en déclarant que le parquet de Béthune était responsable. Ainsi c'est la place Vendôme, ce n'est plus la place Beauvau qui est responsable.

Intervention de M. Sarrien

M. Sarrien, président du Conseil. — MM. Griffuelhes et Lévy ont été arrêtés sur l'ordre du juge d'instruction de Béthune, agissant dans la plénitude de son pouvoir à la suite de la découverte de documents faite chez M. Monatte, qui paraissaient démontrer leur participation aux mouvements insurrectionnels du Nord et du Pas-de-Calais.

M. Jaurès. — S'il en est ainsi, comment les a-t-on relâchés avant d'avoir été interrogés ?

M. le Président du Conseil. — Ils ont été interrogés le jour même de leur arrestation par le juge d'instruction. (Interruptions sur divers bancs à gauche.)

Ils ne l'ont pas été les jours suivants parce qu'on avait de fortes raisons de croire que de l'argent avait été fourni pour organiser ces mouvements et que l'effort de la justice a porté de ce côté.

M. Griffuelhes, sur un certificat médical, et M. Lévy ont été mis en liberté. Ils ont été interrogés huit jours après et la loi n'a nullement été violée. (Très bien. Très bien. sur divers bancs).

M. Jaurès demande au Gouvernement quel est ce jeu. Pour justifier l'envoi préventif de masses formidables de soldats dans les rues de Paris avant le 1er mai, il dit : il y avait péril.

— Et il y avait péril parce que le mouvement était déchaîné par les militants de la Confédération du travail qui n'ont d'autre politique que la violence.

Et au moment où le Gouvernement s'explique ainsi sa politique à l'égard de la classe ouvrière partisane, il nous apprend qu'ayant saisi ces militants dangereux avant le 1er mai, il n'a eu aucune impatience de les interroger.

Dites la vérité, dites-la tout entière, vous le pouvez dire.

Et d'ailleurs, le ministre de l'Intérieur l'a indiquée hier.

C'est dans un grand et noble intérêt politique qu'il a agi. Il a eu peur de la peur des bourgeois et il a voulu dégager sa responsabilité, rassurer ceux qui avaient peur et il s'est dit que les ouvriers lui pardonneraient de défendre la République à leurs frais.

Le gouvernement a contracté une dette de plus vis-à-vis de la classe ouvrière. Qu'a-t-il fait ? Il a groupé dans un bloc où se trouve toute la droite. (Interruption sur divers bancs à droite).

M. Clémenceau. — Vous savez que c'est le contraire.

M. Jaurès dit que toutes les fois que le Ministre a pris à partie les socialistes, dans les manifestations qui visaient au cœur le socialisme même.

M. Clémenceau. — Vous n'êtes pas le socialisme à vous tout seul.

M. Jaurès. — Ne jouez pas sur les mots. Il y a un parti socialiste.

M. Clémenceau. — Vous n'êtes pas le bon Dieu (Rires et mouvements divers).

M. Jaurès. — Et vous, vous n'êtes même pas le diable (Mouvements — Rires).

Toutes les fois que le Ministre a pris à partie le socialisme, il a groupé contre les socialistes l'approbation enthousiaste de l'Assemblée.

Le programme de la législature

C'est un homme de la majorité qui vient dire à son tour pour cette législature la fameuse parole : Il faut aboutir.

Les deux législatures précédentes ont fait œuvre grande et bonne. Ce serait pour tous un désastre qu'elle fût stérile et qu'elle avortât. (Applaudissements à gauche).

Dans quelles conditions peut-elle aboutir ?

L'ère des difficultés exceptionnelles a commencé. On va rencontrer devant soi le maximum de résistance et on ne la pourra vaincre que par le maximum d'action sur le programme maximum de la majorité républicaine.

Jusqu'ici on a vaincu les forces du passé, les forces d'église. Si grandes qu'elles soient, par l'action combinée du prolétariat ouvrier et paysan et d'une large part de la bourgeoisie républicaine inquiétée par les menaces antisémites et les menées de coup d'État, ces forces ont été vaincues. Certes, elle ne passera pas tout entière au parti de la réaction à l'approche des réformes fiscales, mais peut-on compter sur le concours absolu de tous ceux qui jusqu'ici avaient soutenu le Gouvernement dans la lutte anticléricale ?

Alors, que va-t-on faire ?

Où le Gouvernement sera débilité par l'exode des capitaux et d'une partie des forces publiques, ou il lui faudra faire appel au peuple ouvrier et paysan. Et comment le fera-t-il ? Comment groupera-t-il toutes ces forces de démocratie ?

Le ministre de l'Intérieur a dit que ce serait une chose admirable si on réalisait dans cette législature la moitié des réformes contenues dans la déclaration.

Mais on n'atteindra ce but, on ne pourra faire l'impôt progressif sur le revenu qu'en groupant toutes les forces de la démocratie.

Le Gouvernement sera conduit, s'il veut faire son œuvre efficace, à nationaliser les banques, les chemins de fer, les mines et les offices ministériels, comme l'a proposé M. Clémenceau. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Le Gouvernement est aussi socialiste que vous, nous a dit M. Clémenceau. Oui, mais à une condition, c'est que le gouvernement accepte le programme de M. Clémenceau.

Il faut que nous sachions où et avec qui nous allons et si, oui ou non, le programme du Gouvernement est bien celui dont le ministre de l'Intérieur a donné le commentaire.

M. Clémenceau a raillé l'édifice construit par l'orateur. Il lui semble à lui que la cathédrale ministérielle manque de flèche. (On rit).

Les premiers mois de cette législature seront décisifs; les socialistes sont prêts à voter les réformes, toutes les réformes sans autres conditions que leur propre conscience et celle de leur parti.

Ils n'ont pas refusé, comme on l'a dit à tort, de supporter les charges que ces réformes peuvent entraîner ; ils l'ont bien prouvé dans la discussion de la loi des retraites. S'ils ne votent pas le budget, c'est pour protester contre les abus de l'organisation actuelle. Il ne faut pas essayer de déplacer les responsabilités : si les socialistes faisaient échouer une réforme, on aurait le droit de les rendre responsables de cet échec.

Jusque là ils ont le droit de rester maîtres de leur tactique.

Républicains ainsi que socialistes, aussi réformistes dans leur méthode que révolutionnaires par leur objet, ils s'associeront à toutes les réformes pourvu qu'elles soient sérieuses et efficaces, et qu'elles constituent des réalités. A vous de décider. (Applaudissements à l'extrême gauche).

L'affichage du discours de M. Jaurès

Le président fait connaître que M. Allemane demande l'affichage du discours de M. Jaurès.

A la majorité de 288 contre 130, la proposition de M. Allemane n'est pas adoptée.

La suite à la prochaine séance

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

Les seize grandes Commissions

Le président annonce qu'il a reçu de M. Louis Martin un rapport sur le projet de résolution de M. Breton relative à la nomination des seize grandes Commissions.

La Commission demande l'insertion de ce rapport à l'*Officiel* à la suite de la séance de ce jour. Il en est ainsi ordonné. M. Louis Martin demande qu'une discussion de ce rapport soit placée en tête de l'ordre du jour, après les interpellations en cours.

Jeudi, à 2 heures, séance publique. La séance est levée à 8 heures 1/2.

L'ordre du jour de la majorité

La délégation des gauches s'est réunie avant la séance et a définitivement adopté les termes de l'ordre du jour qui sera présenté à l'issue des interpellations sur la politique générale actuellement en cours.

Cet ordre du jour est à peu près conçu de la manière suivante :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et comptant sur sa fermeté pour réaliser dans le sens le plus largement démocratique les réformes attendues par le pays, passe à l'ordre du jour. »

La séance de jeudi

Le débat sur la politique générale se poursuivra donc jeudi. Les premiers orateurs inscrits qui prendront la parole sont MM. Bouvary et Deschanel.

On prévoit aussi l'intervention de M. Jules Roche qui traitera particulièrement des finances, ce qui pourrait amener une réponse de M. Poincaré. On ne croit pas que l'interpellation puisse être terminée avant vendredi.

SÉNAT

du 19 Juin 1906

La Séance

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. Lourties, vice-président. La salle est presque vide.

Sur rapport de M. Lefèvre, on valide l'élection de M. de la Bourdonnaye, élu sénateur de Maine-et-Loire, en remplacement du comte de Blois, décédé.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi adoptée par la Chambre des députés, relative à la protection des conserves de sardines, de légumes et de primeurs contre la fraude étrangère.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée.

Séance jeudi à 3 heures.

L'AFFAIRE DREYFUS

devant la Cour de Cassation

La deuxième audience publique. — Suite du rapport de M. le Conseiller Moras. — La culpabilité du commandant Esterhazy. — Le faux Henry. — Disgrâce du colonel Picquart. — L'arrêt de revision. — L'examen du procès de Rennes

Paris, 19 juin.

La Cour de Cassation a tenu mardi sa deuxième audience publique.

La Cour fait son entrée à midi cinq, et la parole est aussitôt donnée à M. Moras, conseiller rapporteur.

L'auteur du bordereau

M. Moras continue la lecture de son rapport. Il passe maintenant en revue la série des faits qui amenèrent peu à peu la conviction que le conseil de guerre de 1894 s'était trompé en affirmant la culpabilité de Dreyfus et que l'auteur du bordereau n'était autre que le commandant Esterhazy.

Le colonel Sandherr, subitement atteint de la maladie à laquelle il devait bientôt succomber, fut remplacé le 2 juillet 1895 par le lieutenant-colonel Georges Picquart à la direction du service des renseignements.

Le colonel Picquart avait reçu l'ordre du général de Boisdeffre de « continuer à suivre l'affaire Dreyfus », de manière à savoir « si les fuites étaient plus nombreuses et d'une autre nature que celles que l'on avait vues dans le bordereau ».

C'est au cours des investigations auxquelles il faisait procéder, qu'au mois de mars 1896, il reçut des mains d'Henry, « qui ne faisait que passer à Paris », des paquets de papiers provenant de l'attaché militaire A et qui avaient été remis à celui-ci par « la voie ordinaire ».

Le capitaine Lauth fut chargé de reconstituer les fragments que renfermaient ces paquets.

Le « petit bleu »

Dans l'un d'eux se trouvait la carte-télégramme, connue sous le nom de « petit bleu ». Elle était déchirée en trente-deux morceaux. Elle fut ainsi reconstituée :

« *Monsieur le commandant Esterhazy,*
Paris.

« Monsieur,

« J'attends avant tout une explication plus détaillée que celle que vous m'avez donnée l'autre jour sur la question en suspens. En conséquence, je vous prie de me la donner par écrit pour pouvoir juger si je puis continuer mes relations avec la maison R. »

Le capitaine Lauth, en présentant la pièce reconstituée au colonel Picquart, lui exprima son étonnement ; il se demandait s'il ne venait pas de découvrir la preuve d'une nouvelle trahison.

Craignant un piège, le colonel Picquart résolut d'agir avec une extrême prudence ; la pièce fut photographiée et il se renseigna sur le compte de son destinataire.

La moralité d'Esterhazy

Le commandant Esterhazy appartenait au 74e régiment d'infanterie en garnison à Paris. Nous savons par nos enquêtes qu'il y était peu estimé en raison des désordres de sa vie privée et que l'on avait remarqué l'intérêt très vif qu'il portait à toutes les questions d'artillerie et de tir.

Les renseignements recueillis furent défavorables. S'il avait de brillants états de service, si son intelligence était unanimement reconnue, en revanche Esterhazy était d'une moralité déplorable.

Le général Roget a résumé son opinion en ces termes :

> Au point de vue privé, Esterhazy n'est pas défendable. Tout ce qu'on peut dire à son sujet, c'est qu'on peut être perdu de dettes et n'être pas un traître, mais qu'au point de vue moral tout est possible à un homme comme Esterhazy.

Tel était, d'après les enquêtes, le personnage étrange, sans scrupules, sans abois, auquel était adressé « le petit bleu ». Le commandant Esterhazy était d'ailleurs en relations mondaines avec l'attaché A, qui avait connu sa famille à l'étranger, et il a déclaré dans une lettre adressée à M. le premier président de la Cour de cassation, le 14 janvier 1899, que pendant dix-huit mois environ, de 1894 à 1895, il avait eu des rapports avec cet agent. Il assure, il est vrai, que ces rapports avaient été provoqués par le colonel Sandherr, agissant avec l'autorisation de ses chefs; mais il a reçu sur ce point un démenti formel des généraux Billot, de Boisdeffre, Gonse et Roget.

Or, au mois de juillet 1896, pendant un voyage d'état-major, le commandant Pauffin de Saint-Morel, attaché au général de Boisdeffre, dit au colonel Picquart qu'il avait depuis longtemps en poche une lettre du colonel de F..., notre attaché militaire à ..., relative à une visite que ce dernier avait reçue d'un agent nommé Richard Cuers, employé jusque-là par une puissance étrangère et connu de longue date par le service des renseignements. Il résultait de cette lettre et d'indications ultérieurement fournies par le colonel de F... mandé à Paris, que l'attaché A... n'avait eu aucun rapport avec Dreyfus, mais qu'il avait eu à son service un chef de bataillon, âgé de quarante ou quarante-cinq ans, décoré, qui fournissait certains renseignements concernant l'artillerie. « Ces derniers temps, avait dit Richard Cuers, il aurait fourni des feuilles de cours de l'école de tir du camp de Châlons, mais ses renseignements ont été tellement singuliers à certains moments, que nous avons pensé que nous avions affaire à un provocateur et il n'est plus à notre service. »

Cette coïncidence éveilla l'attention du colonel Picquart. Il en aurait été frappé encore davantage s'il avait connu une note parvenue au service des renseignements en avril 1895; un de nos agents à l'étranger avait fourni des indications reconnues exactes sur l'organisation de l'espionnage à Paris au profit de la puissance A. Notre agent ajoutait :

« La personne qui renseigne à Paris l'agent A... serait décorée de la Légion d'honneur, âgée de quarante-cinq ans environ ; mais on ne sait si elle est civile ou militaire. Elle va fréquemment à la maison de A... en concergant à sa boutonnière le ruban de la Légion d'honneur. Elle remet de nombreux rapports à A... Le dernier remis est relatif à la fabrication en France d'un nouveau matériel d'artillerie. Tous ces rapports sont très goûtés au grand état-major général. »

Richard Cuers, interrogé à Bâle, par le commandant Henry, le capitaine Lauth et le commissaire spécial Tomps, ne donna aucun renseignement nouveau.

Toutefois, il résulte d'une note dressée après l'entrevue par le capitaine Lauth que le major ou le chef de bataillon (âgé de quarante ou

---

84

LA FIANCÉE
du Condamné

PAR

HENRI DEMESSE

Depuis l'arrestation de Matapan et de Rosita, Julie était restée avec le vagabond [illegible] Rodrigues.

[illegible] tout le jour avec la [illegible] les places circonvoisines [illegible] des représentations dont [illegible] servait aux dépenses du [illegible].

[illegible] on disait [illegible] que [illegible] histoire fâcheuse à [illegible]

[illegible] superstitieux aux alentours, et [illegible] ces bohémiens de [illegible] — des commères [illegible] l'auberge de l'« Homme [Armé »] [illegible] à expulser [illegible] de prendre des mesures [illegible] à l'abri de leurs méfaits. Ces gens-là devaient être, en effet, capables de tout.

On verrait qu'à la longue, — si on les laissait trop longtemps séjourner dans le quartier, — ils feraient un mauvais coup, disait-on.

Comme on regretterait plus tard de n'avoir pas été plus circonspect.

Naturellement, on ne s'était pas fait faute même de les calomnier.

On avait d'ailleurs beau jeu contre eux. On n'ignorait pas qu'ils se trouvaient mêlés au drame de l'île Saint-Louis. On assurait que Rosita, la prétendue fille de Matapan, la jeune danseuse de corde, avait été la maîtresse du docteur Cointet, de l'empoisonneur.

Si les saltimbanques étaient restés à Paris, c'est qu'ils y avaient été contraints par la justice.

Ils devaient avoir un rude compte à régler avec elle !

Assurément, ils ne sortiraient pas indemnes du procès engagé.

On apprendrait certainement, avant longtemps même, qu'ils avaient peu ou prou prêté les mains à l'empoisonnement.

Quand Julie faisait cuire pour le repas de la « troupe » une appétissante soupe aux choux, toutes les commères de la rue se réunissaient pour voir la vieille sorcière s'occupant de sa cuisine, à coup sûr infernale.

La malignité, là comme en bien d'autres coins de la ville, ne le cédait pas à la sottise.

Assurément, le docteur Cointet avait fait préparer par Julie le poison dont il s'était servi pour tuer la jeune enfant du baron de Harting.

Ces saltimbanques bohémiens connaissaient si bien les herbes malsaines.

Ils savaient si bien les mélanger pour en composer des poisons subtils qui ne laissent pas de traces, — ce, bien entendu, tout en prononçant des paroles magiques, suivant les vieilles recettes fournies par la Cabale.

Rodrigues, habitué à une existence errante, au grand air, se morfondait dans la grange.

Il était forcé d'y demeurer pourtant, car il devait témoigner devant la Cour d'assises contre le docteur Cointet, accusé d'assassinat sur la personne du baron de Harting.

Il pouvait être environ six heures du soir.

Julie mettait, sur une sorte de banc de bois mal dégrossi qui servait de table, deux écuelles épaisses et des couverts de fer.

Elle attendait le vieux Rodrigues qui allait rentrer, et elle tenait prêt le repas, car l'homme et les bêtes, partis pour leur tournée quotidienne, dès quatre heures du matin, au petit jour, avaient d'ordinaire, au retour, un formidable appétit.

Et quand tout fut prêt, lasse, la mégère s'assit enfin.

Elle songea à ce qu'elle avait fait dans la journée.

Elle se rappela tous les détails de sa visite au juge d'instruction, M. de Cros, à qui elle était allée demander l'autorisation de voir, en sa prison, sa fille Rosita.

M. de Cros, « un bien brave homme tout de même » lui avait donné pour le lendemain, l'autorisation demandée.

Ainsi, le lendemain, elle verrait Rosita qu'elle n'avait pas vue depuis plusieurs mois.

La vieille était toute joyeuse à cette pensée.

Tout à coup un homme entra dans la grange.

C'était l'aubergiste propriétaire de l'hôtel de l'« Homme Armé ».

C'était un grand gaillard immense, vigoureux, une sorte d'hercule.

— Tiens ! c'est vous ! monsieur Pierron, dit Julie, qu'y a-t-il pour votre service ?

Elle approcha un escabeau.

— Asseyez-vous donc, monsieur Pierron, lui dit-elle avec une politesse d'autant plus exagérée qu'elle devait une semaine de location de la grange et qu'elle craignait fort que la recette du jour ne fût encore trop mince pour qu'on en pût distraire la plus petite partie au profit de l'aubergiste.

— Je ne suis pas fatigué, répondit assez brutalement le sieur Pierron.

— Vous venez me demander de l'argent, insinua Julie en accompagnant son interrogation de son plus agréable sourire.

L'aubergiste prit un air rogue, qui ne laissa que peu d'espoir à la vieille.

Assurément, cette fois, il n'y aurait pas moyen d'attendrir ce créancier particulièrement grincheux.

— Justement ! la vieille, répondit Pierron ; justement, je viens vous demander de l'argent.

Elle l'interrompit...

— Mon bon monsieur Pierron...

Il eut un geste bref.

— Allons ! assez ; reprit l'aubergiste. Je connais vos histoires... Vous m'en avez raconté déjà de toutes les couleurs, seulement ça ne mord plus, je vous en préviens... Pas tant de paroles, voyez-vous. C'est de l'argent qu'il me faut !... De l'argent !... En avez-vous ?

Elle essaya encore de l'adoucir.

Il l'interrompit derechef.

— Je n'en ai pas pour le moment, dit-elle, j'attends le retour de Rodrigues... Il ne peut pas tarder maintenant... C'est l'heure où il rentre d'ordinaire... Il va être sept heures... J'espère que la journée aura été bonne... Alors je vous porterai...

— Alors, vous n'avez pas d'argent ? demanda l'aubergiste d'un air courroucé.

— Hélas !... Mais vous attendrez...

— Je n'attendrai rien du tout, dit Pierron. Rien du tout, vous entendez... Je veux être payé... Je veux que vous me donniez de l'argent tout de suite.

— Mais je n'en ai pas... fit la vieille, non plus suppliante cette fois, presque menaçante.

Elle apparut à l'aubergiste sous un aspect nouveau.

— Hé ! la mère, fit l'hôtelier en reculant malgré lui... Vous avez là une singulière allure... Je ne serais pas surpris que ce qu'on m'affirme fût vrai.

Cependant Julie, fâchée de s'être ainsi tout à coup et sottement démasquée, redevint soudainement obséquieuse, pateline, doucereuse.

— Qu'est-ce qu'on affirme, monsieur Pierron ? demanda-t-elle.

— C'est bon !... C'est bon ! dit l'hôtelier... Ça ne me regarde pas !... C'est l'affaire de la justice.

— Que voulez-vous dire ?... fit la vieille effrayée soudain.

Mais quelques instances qu'elle mit à faire parler Pierron, elle n'y réussit pas. D'ailleurs on en revint à la question qui l'avait amené.

L'aubergiste voulait avoir de l'argent.

— Vous me devez, dit-il, pour location de votre logement... — il avait l'aplomb de dénommer logement la grange occupée par les saltimbanques — vous me devez six francs cinquante centimes, plus cinq francs d'argent prêté, car j'ai été assez bête pour vous prêter de l'argent, soit onze francs cinquante... Je veux que vous me les payiez tout de suite, après quoi vous déguerpirez aussitôt !

La vieille le regarda, étonnée.

— Déguerpir, dit-elle...

— Oui ! Oui ! déguerpir ! répéta brutalement Pierron.

(A suivre)

CHOCOLAT

DELESPAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR

98, Rue Nationale, Lille